

# Proposition de règlement: les faits saillants

Juillet 2024

RÉSERVÉ AUX  
MEMBRES

## Ce que nous avons obtenu



### Rémunération Augmentations salariales

- Bonification de la **prime nationale** à **6%**.
- Augmentations bonifiées de **classification**: jusqu'à **6%**.
- Devancement de la prime nationale qui donne en moyenne **3 500 \$** de **rétroactivité** additionnelle.



### Reconnaissance Temps supplémentaire & congés

- **Temps double** en période critique (**été**), la fin de semaine, pour l'ensemble des fonctions.
- Taux de temps supplémentaire basé sur **2000 heures et non plus 2080 heures**.
- Un **congé supplémentaire** en 2027.
- Le nombre de vacances séparées passe à 9 pour l'ensemble des membres **peu importe l'ancienneté**.

Régime de retraite  
=  
Aucune concession

## Augmentations salariales

Sur 6 ans	Proposition de règlement
2022	6%
2023	4%
2024	3,5%
2025	3,5%
2026	3%
2027	3,5%
Total	23,5%

+ Augmentations spécifiques avec effet réel  
**26% à 32,9%**  
d'ici avril 2027

### DE PLUS

Ces augmentations n'incluent pas:

- ✓ les primes d'inconvénient
- ✓ le temps supplémentaire
- ✓ les primes d'ancienneté
- ✓ les primes de rotation
- ✓ les primes de disponibilité

## Votre rétro: deux exemples concrets



Agent patrouilleur

5 ans d'ancienneté

Montant payable en **rétroactivité** sur le salaire de base. Moyenne de:

**21 000 \$**

+ rétro sur le temps supplémentaire

+ rétro sur les primes



Sergent-enquêteur

15 ans d'ancienneté

Montant payable en **rétroactivité** sur le salaire de base. Moyenne de:

**24 500 \$**

+ rétro sur le temps supplémentaire

+ rétro sur les primes

Plusieurs améliorations normatives ont été obtenues !

5 présentations seront diffusées à l'ensemble des membres entre le 9 et le 11 juillet.

Suivez nos communications officielles!

Des questions? Écrivez-nous: [faq@appq-sq.com](mailto:faq@appq-sq.com)



L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ)